



## Modalités précises en vue d'un forum des candidats

### Rapport du Secrétariat

1. À sa deuxième session, le groupe de travail des États Membres sur le processus et les méthodes d'élection du Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé, qui a eu lieu à Genève du 21 au 24 novembre 2011, a examiné la question d'un forum des candidats. On trouvera un résumé de cet examen dans l'encadré ci-dessous.

Passage du document EB130/29 Corr.1 (paragraphe 7 à 9)

7. *Le groupe de travail a convenu qu'un forum des candidats pouvait permettre à tous ceux-ci de se faire connaître et de présenter leurs idées aux États Membres sur un pied d'égalité. Il s'est prononcé pour la mise en place d'un tel forum – qui ne serait pas considéré comme un organe de décision – en reconnaissant qu'il fallait poursuivre les travaux et a décidé qu'il serait ouvert à tous les États Membres.<sup>1</sup>*

8. *Le forum des candidats serait convoqué par le Secrétariat à la demande du Conseil exécutif et présidé par le Président du Conseil, en utilisant la structure du Bureau, comme un événement autonome précédant le Conseil.*

9. *D'autres points concernant le forum des candidats ont suscité un certain nombre de prises de position et le groupe de travail a estimé qu'un examen ultérieur serait utile, par exemple :*

*i) En ce qui concerne le moment choisi pour le forum des candidats, les principales options examinées par le groupe de travail consistaient à tenir le forum suffisamment longtemps avant la session à laquelle le Conseil est appelé à désigner le Directeur général, afin de donner aux États Membres le temps nécessaire pour une réflexion et pour des consultations ; ou à tenir le forum immédiatement avant le Conseil exécutif ou en marge de ses travaux afin de réduire les coûts et d'accroître la participation de l'ensemble des pays.*

*ii) S'il a été admis que chaque candidat pourrait présenter un exposé et répondrait aux questions des États Membres, plusieurs points de vue ont été exprimés quant aux modalités particulières de la partie du forum consacrée aux questions et réponses. Les principales options mentionnées par les membres du groupe de travail étaient notamment : la soumission de questions fixes connues à l'avance par les candidats, des questions libres posées pendant l'entrevue ou un panache des deux formules, et le rôle des groupes régionaux.*

<sup>1</sup> Y compris, le cas échéant, les organisations d'intégration économique régionale.

iii) *En ce qui concerne la durée du forum des candidats, le nombre potentiellement élevé de candidats, une solution réaliste pour le temps à consacrer à chaque entrevue, ainsi que le coût et le temps nécessaire aux candidats et aux États Membres devraient être pris en considération.*

iv) *La possibilité de diffuser le forum des candidats sur le Web a également été examinée.*

...

2. Dans son rapport, le groupe de travail a demandé que le Secrétariat propose des modalités spécifiques en vue d'un forum des candidats.<sup>1</sup> Le présent rapport contient des options pour ces modalités se rapportant aux points suivants : date du forum ; durée ; structure ; questions et réponses ; participation ; documentation ; et résultat. Il contient également une estimation préliminaire des coûts dans la mesure où il est possible de la fournir.

## **DATE DU FORUM**

3. Il existe au moins deux options possibles concernant le choix de la date d'un forum :

- 1) plusieurs semaines avant le processus de désignation par le Conseil exécutif, peu après la communication des noms des candidats aux États Membres ;
- 2) immédiatement avant une session du Conseil exécutif ou en marge de ses travaux.

4. Le Bureau du Conseil exécutif pourrait également décider au cas par cas quand un tel forum se déroulerait, l'option préférable pouvant varier au gré des circonstances de chaque élection.<sup>2</sup>

## **DURÉE**

5. La durée d'un forum serait fonction du nombre des candidats. Chacun se verrait allouer un certain temps (par exemple une heure). La durée totale dépendrait en grande partie du nombre total des candidats participant à un tel forum et du temps alloué à chacun.

## **STRUCTURE**

6. Il existe plusieurs séries d'options concernant la structure d'un éventuel forum des candidats, et notamment les suivantes :

### **6.1 Organisation de la séance**

- 1) Les candidats se présenteraient et répondraient à des questions à tour de rôle, la présence des autres candidats étant exclue.

---

<sup>1</sup> Voir le document EB130/29 Corr.1, paragraphe 25.

<sup>2</sup> Par exemple, le Bureau du Conseil exécutif pourrait tenir compte du nombre de candidats pour le poste de Directeur général ou de modifications éventuelles apportées au calendrier des réunions des organes directeurs, en liaison avec le processus de réforme de l'OMS.

- 2) Les candidats se présenteraient et répondraient à des questions à tour de rôle, la présence des autres candidats étant autorisée.
- 3) Les candidats feraient à tour de rôle un exposé qui serait suivi d'une seule séance de questions et réponses regroupant tous les candidats.
- 4) Les candidats participeraient à une table ronde au cours de laquelle chacun ferait un bref exposé liminaire, répondrait aux questions et aurait l'occasion de présenter des observations finales.

## 6.2 Temps alloué aux candidats

- 1) Un certain temps serait alloué à chaque candidat (par exemple 60 ou 45 minutes), à répartir entre un exposé (30 ou 15 minutes, par exemple) et des questions et réponses (30 minutes, par exemple).
- 2) Chaque candidat pourrait librement décider de répartir le temps qui lui est alloué (par exemple 60 ou 45 minutes) entre un exposé et des questions et réponses.<sup>1</sup>
- 3) Chaque candidat ferait un exposé de 15 minutes qui serait suivi d'une séance de questions et réponses à laquelle participeraient tous les candidats (et dont la durée serait déterminée en fonction du nombre de ceux-ci), après quoi chacun aurait l'occasion de présenter brièvement des observations finales.

## 6.3 Ordre de passage des candidats

- 1) Les noms des candidats seraient tirés au sort.<sup>2</sup>
- 2) Le nom du premier candidat serait tiré au sort et les candidats suivants passeraient dans l'ordre alphabétique.<sup>3</sup>
- 3) On suivrait l'ordre alphabétique des noms.

## PROCÉDURE À SUIVRE POUR LES QUESTIONS ET RÉPONSES

7. Il existe au moins quatre options pour la procédure à suivre concernant les questions et réponses.

---

<sup>1</sup> Le forum des candidats de l'OMPI a alloué 25 minutes à chaque candidat pour l'exposé et la réponse aux questions et chaque candidat était libre de répartir son temps entre l'exposé et les questions et réponses (voir le document EB/EDG/WG/2/5, annexe 2).

<sup>2</sup> Le règlement du forum des candidats de l'OPS stipule que « l'ordre dans lequel les candidats présentent leur exposé est déterminé par tirage au sort et que les candidats sont appelés à s'exprimer à tour de rôle » (voir le document EB/EDG/WG/2/5, annexe 1).

<sup>3</sup> C'est la solution retenue pour le forum des candidats à l'OMPI (voir le document EB/EDG/WG/2/5, annexe 2).

- 1) Les États Membres formuleraient des questions à l'avance et les soumettraient par l'intermédiaire de leur groupe régional respectif, chaque groupe soumettant le même nombre préétabli de questions et les questions étant choisies au hasard et posées par le Président.
- 2) Au cours d'un tel forum, chaque groupe régional aurait l'occasion de poser des questions à tour de rôle. Les questions seraient posées au nom du groupe régional par leur coordonnateur régional respectif ou une autre personne choisie par le groupe.
- 3) Les États Membres pourraient poser librement des questions au cours de la séance des questions et réponses.
- 4) Le Bureau du Conseil exécutif formulerait une série de questions qui seraient posées à tous les candidats à qui elles auraient été communiquées avant le forum.

## **PARTICIPATION**

8. Il existe plusieurs options concernant la participation à un forum des candidats, notamment les suivantes.

- 1) La séance serait ouverte uniquement aux États Membres.
- 2) La séance serait ouverte aux États Membres, aux Membres associés, aux organisations intergouvernementales, aux organisations non gouvernementales en relations officielles avec l'Organisation, ainsi qu'à d'autres observateurs.
- 3) La séance serait ouverte à tous ceux mentionnés ci-dessus à l'alinéa 8.2), ainsi qu'aux médias et au public.

### **Participation virtuelle**

- 4) La séance serait diffusée sur le Web.
- 5) Des enregistrements vidéo et/ou audio de la séance seraient disponibles sur le site Web de l'OMS après la clôture du forum.
- 6) Aucun enregistrement de la séance ne serait disponible.

## **DOCUMENTATION**

9. Les curriculum vitae des candidats auraient déjà été fournis aux États Membres conformément à l'article 52 du Règlement intérieur du Conseil exécutif.<sup>1</sup> Les exposés des candidats seraient fournis sous forme électronique dans les versions linguistiques reçues par le Secrétariat.

---

<sup>1</sup> « Le Président du Conseil ouvre les plis reçus suffisamment tôt avant la session afin que toutes les propositions, les curriculum vitae et la documentation puissent être traduits dans toutes les langues officielles, reproduits et envoyés à tous les États Membres un mois avant la date fixée pour l'ouverture de la session. »

## RÉSULTATS

10. Il existe au moins deux options concernant les résultats.

- 1) Aucun rapport ne serait établi à l'issue d'un tel forum.
- 2) Le Secrétariat établirait un rapport factuel au Conseil exécutif pour information.

## COÛTS

11. Les coûts d'un tel forum dépendraient des modalités retenues. Les estimations ci-dessous donnent une idée de certains des coûts associés aux différentes options.

<b>Estimations préliminaires des coûts (en US \$)</b>	
Services de conférence/logistique (salle du Conseil exécutif) <sup>1</sup>	10 000 (par jour)
Interprétation dans toutes les langues officielles	12 000 (1 jour) 23 000 (2 jours)
Participation des candidats (y compris le déplacement et l'indemnité de subsistance)	5 000 (par candidat)
Participation du Président du Conseil exécutif à un forum se déroulant plusieurs semaines avant une session du Conseil (y compris le déplacement et l'indemnité de subsistance)	10 000 <sup>2</sup>
Participation du Président du Conseil exécutif à un forum se déroulant immédiatement avant le début d'une session du Conseil (indemnité de subsistance uniquement)	1 157 (1 jour) 1 735 (2 jours)

= = =

<sup>1</sup> En supposant qu'un forum ait lieu en semaine et non un jour férié. Le week-end, les coûts seraient plus élevés.

<sup>2</sup> L'estimation de US \$10 000 est une estimation moyenne. Le coût effectif dépendrait du pays d'origine.